

L'info en bref

Foires et marchés :

aujourd'hui et demain

Des foires et marchés se tiennent aujourd'hui à Bussière-Poitevine, Champagnac-la-Rivière, Laurière, Limoges (place Haute-Vienne, place des Carmes, place des Bances, rue Halévy dans le quartier du Vignal, allée Seurat à la Bastide), Nantiat, Rochechouart.
Demain : Bellac, Cognac-la-Forêt, Le Dorat, Isle, Limoges (place Haute-Vienne, place des Carmes, place des Bances, place Paul-Parbelle dans le quartier du Pont Saint-Martial), Sereilhac.

Réunion du Siepal

le 14 janvier

Le comité syndical intercommunal d'Etudes et de programmation de l'agglomération de Limoges (Siepal) se réunira, lundi 14 janvier à 16h, à l'hôtel de ville de Limoges, salle du conseil municipal.

Assemblée à Aix

des cheminots CGT

L'assemblée générale des cheminots retraités et veuves du syndicat CGT des cheminots de Limoges, aura lieu mercredi 9 janvier à 14h30, salle Jean-Mounier (au camping) à Aix-sur-Vienne.

Les prochaines collectes

de sang

L'Établissement français du sang organise des collectes dans tout le département.

- Aujourd'hui à Limoges, au Pavillon du Verdunier, de 14h à 19h.
- Mercredi 9 janvier à Panazol, au foyer club Pain et soleil, de 15h à 19h.
- Jeudi 10 janvier à Limoges, au CHU, hall d'accueil, de 11h à 16h.
- Vendredi 11 janvier à Rochechouart, Espace la Gare, de 15h à 19h.
- www.donusang.net ; tél. 0 800 744 100 ;
https://www.facebook.com/EF
- Saquitaineetlimousin

Justice : audiences

solemnelles

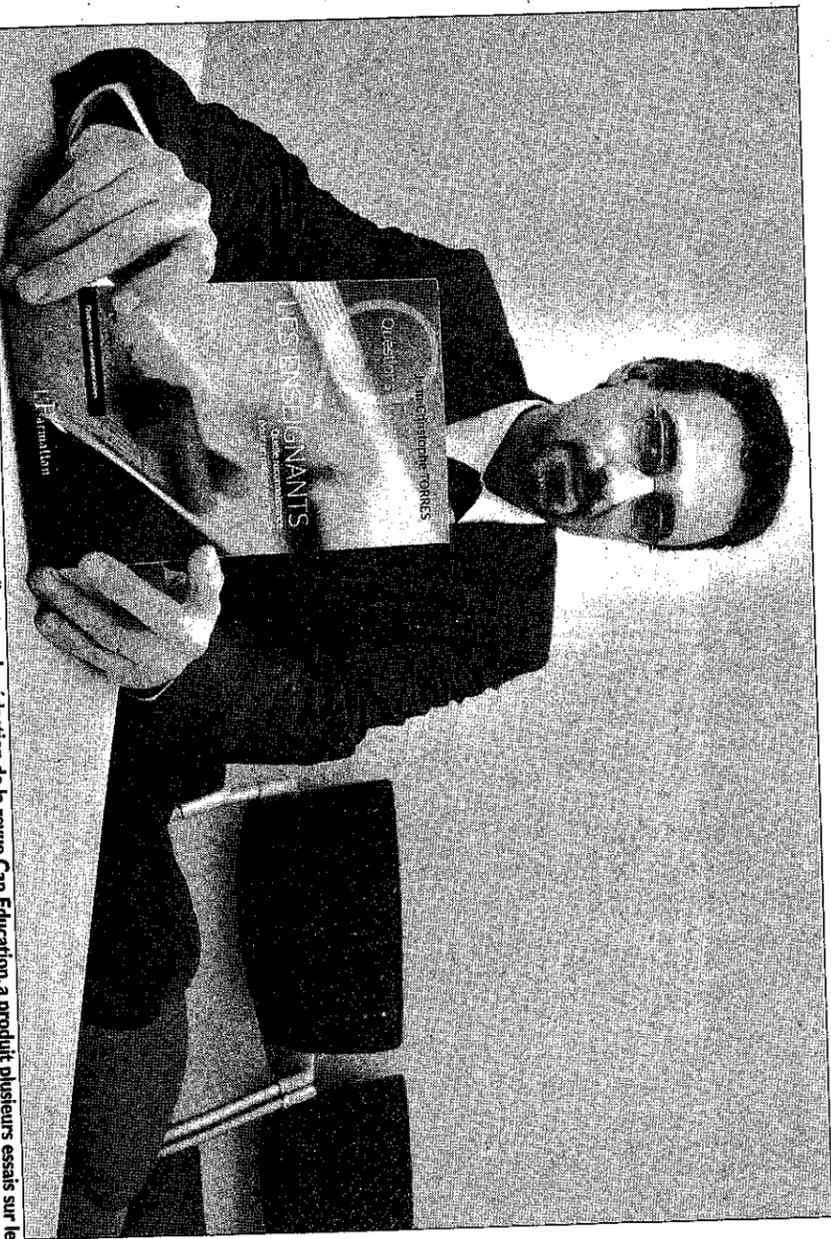
L'audience solennelle de rentrée du Conseil de Prud'hommes de Limoges aura lieu, mercredi 16 janvier à 18h, en salle des audiences, 41, boulevard Carnot à Limoges. L'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance aura lieu, lundi 21 janvier à 11h, au Palais de Justice, place d'Aine à Limoges.

L'ÉCHO Chaque jour

Retrouvez l'info

et votre journal en ligne

sur www.lecho.info



JEAN-CRISTOPHE TORRES, proviseur au lycée Gay-Lussac, par ailleurs directeur de rédaction de la revue Cap Education, a produit plusieurs essais sur le monde de l'éducation. (photo Murielle Dupuy)

Réévaluer le métier d'enseignant pour résoudre la crise de l'école

Telle est la thèse défendue par Jean-Christophe Torres dans l'essai intitulé « Les enseignants. Quelle reconnaissance pour un métier en crise ? », présenté hier au Club de la Presse.

Un système éducatif qui pédale dans la chourouf. Des jeunes scolarisés qui décrochent et se condamnent, faute de diplôme ou de qualification, à la voiture-balai du marché du travail. Des professeurs démotivés qui mettent la flèche et abandonnent le métier... Voici, résumé à grand traits, le tableau d'une éducation nationale qui ne cesse de s'enfoncer dans le classement des pays de l'OCDE. « Selon le classement Pisa, on est passé du 16 au 19^{ème} rang. Ainsi, nous sommes aujourd'hui en-dessous de la moyenne des élèves de l'OCDE, constate Jean-Christophe Torres. En outre, notre système fait partie des plus inégalitaires : quand, il y a 30 ans, on retrouvait 15% de fils d'ouvrier sur les bancs de Polytechnique, ils sont moins de 3% aujourd'hui. » Parallèlement, s'appuyant sur les résultats d'une enquête menée par la MGEN, le proviseur de Gay-Lussac, ancien professeur de philosophie, souligne la crise du tiers d'enseignant : « 67% d'entre eux déclarent un malaise. » Hier respecté, le professeur se retrouve dorénavant dans la chronique des faits divers, confronté à la violence des élèves ou de

Transformer les enseignants qui le souhaitent en chefs de projets pour individualiser les parcours et mettre en place un pilotage pédagogique partagé

Aussi, pour Jean-Christophe Torres, « tant que les réformes du système éducatif n'attendent pas ses principaux contributeurs que sont les enseignants, elles ne réussiront pas. » Ainsi outre la revalorisation de la feuille de paie (« Nous avons en France les enseignants les moins bien payés en Europe »), il faut créer un nouveau corps : celui de chefs de projet. « Les enseignants sont des cadres A de la fonction publique mais sans mission d'encadrement au sens strict du ter-

me. » L'idée serait d'imaginer un « pilotage pédagogique partagé » en confiant des missions « à ceux qui le souhaitent pour des parcours professionnels différents. » Les missions en question reviendraient à l'inter des prises en charges plus individualisées, pour parvenir à des accompagnements personnalisés faits de suivis, de tutorats, de cours de soutien. « Ces mots

bons contenus et les autres où on s'adapte... »

Pour articuler respect des contenus et personnalisation de la pédagogie, ce que d'ailleurs du cercle, Jean-Christophe Torres juge qu'une nécessaire cure de jeunesse est nécessaire. Une cure où « l'on s'appuierait sur les compétences des professeurs » permettant une prise en charge bien plus profonde que ne le permet « le statut de mai 1930, rédigé pendant les Trente Glorieuses. »

Soixante ans plus tard, l'essayiste invite également à s'intéresser à l'école du futur. « On a mis du matériel à disposition des classes mais la pédagogie par le matériel n'en est qu'à ses balbutiements alors qu'il faudrait du personnel spécialisé. Et là aussi, parmi les enseignants, il y a des compétences. »

Dans un essai pour lequel son auteur réfute la tentation du « guide pédagogique », Jean-Christophe Torres plaide également pour le développement de l'apprentissage des langues, un rapprochement avec le monde de l'entreprise ou une plus grande ouverture sur l'environnement culturel. Sans éluder la question de la formation des enseignants. Parce que « l'enseignement, c'est un métier ». Un vrai slogan ministériel.

JÉRÔME DAVOINE